

d'ajournements ont-ils été uniquement déterminés par l'insuffisance de la version ou de l'explication latine. Puissent ces ajournements ne pas devenir plus nombreux quand nous serons sortis de la période de transition, et quand le programme tout entier sera exigé des candidats avec des auteurs latins plus nombreux et plus difficiles, avec les langues vivantes, avec les auteurs français, avec la logique !

Pour en finir avec les examens, je n'ai plus que quelques mots à dire de la licence ès-lettres. Plus heureux que l'année dernière, où nous n'avions à annoncer que des ajournements, sur cinq candidats qui se sont présentés, nous avons pu enfin en recevoir deux, M. l'abbé Davin et M. Ballandrin, maître-répétiteur au Lycée de Lyon. M. Ballandrin donne à ses élèves un exemple que désormais ils devront suivre, d'après le décret qui, en élevant leurs fonctions, leur impose d'atteindre en un temps déterminé le but de la licence ès-lettres. Grâce à ce décret, entre eux et nous s'établiront, je l'espère, des relations plus fréquentes. Qu'ils comptent, sinon sur notre indulgence, que nous ne pouvons promettre à personne, au moins sur une bienveillante appréciation de leurs efforts, sur nos encouragements et nos conseils.

Enfin, Messieurs, cette année a été vraiment remarquable et féconde entre toutes dans les annales de la Faculté des lettres de Lyon, par les travaux et les succès de mes collègues, en dehors des travaux et des succès de leur enseignement. Je sais bien qu'aucun de vous ne les ignore, mais vous me permettrez cependant de les rappeler ici avec un légitime sentiment d'orgueil pour notre Faculté. Indépendamment de ses recueils anglais et allemands, et de ses Mémoires sur les ruines de Ninive et de Persépolis, M. Eichhoff a fait paraître son beau et savant volume sur la littérature du Nord. Sous le titre de *Poèmes évangéliques*, M. de Laprade a publié des élévarions poétiques sur les Evangiles, que je ne puis mieux louer qu'en rappelant la flatteuse distinction dont les ont honorées l'Académie française et les paroles de M. Villemain, qui met leur auteur au premier rang de nos poètes (1).

(1) Séance publique annuelle du 18 août 1853.